

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 du mois d'avril à 18h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil d'administration de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD, Président du CCAS*, dûment convoqués le 21 avril 2026

**Présent(s)** : C.Cheminat, L. Bnimilk Malbec, L.Bracher, F. Bechetoille,  
C. Decroux, D.Paupert

**Absent(s)** : J.Mabut, S.Schalk

Procuration : M. Genoud donné à C. Cheminat

En exercice :	09
Présents :	06
Votants	07
Dont pouvoirs	01

**Le secrétariat a été assuré par** : C. Cheminat

N° 2026-07

### FINANCES- ADMR Attribution d'une subvention

Considérant l'intervention de l'association d'aide à domicile de Collonges-Sous-Salève auprès d'habitants de Beaumont,

Considérant que la demande de participation du CCAS est basée sur le nombre d'heures effectuées, hors A.P.A., aide sociale et hors mandataire,

Considérant que l'ADMR est intervenue auprès de 10 bénéficiaires de Beaumont pour 386 heures d'intervention en 2025.

Compte-tenu du déficit prévisionnel,

Il est proposé au conseil d'administration du CCAS, qui accepte à l'unanimité, d'attribuer une subvention à l'ADMR d'un montant de 302.00 €.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

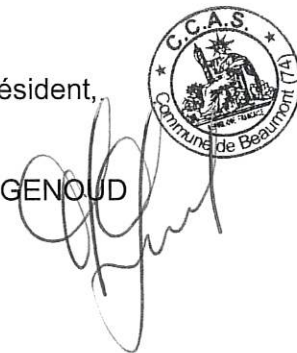
La secrétaire de séance,

Catherine CHEMINAT



Le Président,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire,  
A Beaumont, le  
Le Président

